

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 21316 Numéro SIREN : 841 959 190 Nom ou dénomination : MARVAL
--

Ce dépôt a été enregistré le 23/12/2020 sous le numéro de dépôt 111615

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 23-12-2020

N° DE DEPOT : 111615

N° GESTION : 2018B21316

N° SIREN : 841959190

DENOMINATION : MARVAL

ADRESSE : 62 rue Pierre Charron 75008 Paris

MILLESIME : 2019

MARVAL

SAS au Capital de 22.222,00 €

130 Avenue de Versailles
75016 - PARIS

COMPTES ANNUELS

Du 28 Août 2018 au 31 Décembre 2019

« LES BUREAUX DE BABYLONE »

3 AVENUE FAIDHERBE 93310 LE PRE SAINT GERVAIS

Téléphone : 01.43.60.50.00 - Télécopie : 01.43.60.50.10

Site Web : www.agecfinances.com - E-mail : agecfinances@agecfinances.com

Sommaire

Exercice du 28/08/2018 au 31/12/2019

<i>Attestation</i>	<i>1</i>
*** BILAN ***	2
<i>Bilan Actif</i>	<i>3</i>
<i>Détail de l'Actif</i>	<i>4</i>
<i>Bilan Passif</i>	<i>5</i>
<i>Détail du Passif</i>	<i>6</i>
*** COMPTE DE RESULTAT ***	7
<i>Compte de Résultat 1/2</i>	<i>8</i>
<i>Compte de Résultat 2/2</i>	<i>9</i>
<i>Détail du Compte de Résultat</i>	<i>10</i>
*** DOSSIER DE GESTION ***	12
<i>Chiffres clés de l'entreprise</i>	<i>13</i>
<i>Soldes intermédiaires</i>	<i>14</i>
*** ANNEXE ***	15
<i>Règles et méthodes comptables</i>	<i>16</i>
<i>Annexe des comptes annuels 31/12/2019</i>	<i>18</i>
<i>Immobilisations</i>	<i>19</i>
<i>Amortissements</i>	<i>20</i>
<i>Créances et Dettes</i>	<i>21</i>
<i>Charges et Produits constatés d'avance</i>	<i>22</i>
<i>Capital Social et Effectifs</i>	<i>23</i>
*** LIASSE FISCALE ***	24
<i>BIC - Déclaration 2065 - Impôt sur les Sociétés</i>	<i>25</i>
<i>BIC - Déclaration 2065 Bis- Impôt sur les Sociétés</i>	<i>26</i>
<i>BIC - Déclaration 2065 BisSuite - Impôt sur les Sociétés</i>	<i>27</i>
<i>BIC-RN 2050 - Bilan Actif</i>	<i>28</i>
<i>BIC-RN 2051 - Bilan Passif</i>	<i>29</i>
<i>BIC-RN 2052 - Compte de résultat</i>	<i>30</i>
<i>BIC-RN 2053 - Compte de résultat suite</i>	<i>31</i>
<i>BIC-RN 2054 - Immobilisations</i>	<i>32</i>
<i>BIC-RN 2055 - Amortissements</i>	<i>33</i>
<i>BIC-RN 2056 - Provisions</i>	<i>34</i>
<i>BIC-RN 2057 - Créances et Dettes</i>	<i>35</i>
<i>BIC-RN 2058A - Résultat fiscal</i>	<i>36</i>
<i>BIC-RN 2058B - Suivi des déficits</i>	<i>37</i>
<i>BIC-RN 2058C - Renseignements divers</i>	<i>38</i>
<i>BIC-RN 2059A - Plus et Moins-values</i>	<i>39</i>
<i>BIC-RN 2059B - Affectation des plus-values</i>	<i>40</i>
<i>BIC-RN 2059C - Suivi des moins-values</i>	<i>41</i>
<i>BIC-RN 2059D - Affectation plus-values LT</i>	<i>42</i>
<i>BIC-RN 2059E - Valeur ajoutée</i>	<i>43</i>
<i>BIC-RN 2059F - Composition du capital social /I</i>	<i>44</i>
<i>BIC-RN 2059G - Filiales et participations /I</i>	<i>45</i>

Attestation de présentation des comptes

Etat exprimé en euros

Dans le cadre de la mission de **Présentation des Comptes Annuels** de l'entreprise **SAS MARVAL**, pour l'exercice du **28/08/2018** au **31/12/2019**, et conformément aux termes de notre lettre de mission et à nos accords, nous avons effectué les diligences prévues par les normes définies par l'Ordre des Experts-Comptables.

A la date de nos travaux, qui ne constituent pas un audit, et à l'issue de ceux-ci, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des Comptes Annuels.

Les Comptes Annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan : 7 912 284 euros

Chiffre d'affaires : euros

Résultat net comptable : -844 973 euros

Fait à LE PRE SAINT GERVAIS
Le 30/06/2020

AGEC FINANCES

BILAN

Bilan Actif

		31/12/2019			
Etat exprimé en euros		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	13 396	323	13 073	
	Immobilisations en cours	4 034 834		4 034 834	
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
COMPTES DE REGULARISATION	Autres immobilisations financières	869 194		869 194	
	TOTAL (II)	4 917 424	323	4 917 101	
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
COMPTES DE REGULARISATION	Créances clients et comptes rattachés				
	Autres créances	425 392		425 392	
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	2 553 126		2 553 126	
	Charges constatées d'avance	16 666		16 666	
	TOTAL (III)	2 995 183		2 995 183	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		7 912 607	323	7 912 284	

(1) dont droit au bail
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an
(3) dont créances à plus d'un an

Détail de l'Actif

Etat exprimé en euros		28/08/2018 31/12/2019	16 mois		mois	Variations	%
Capital souscrit non appelé							
TOTAL II - Actif Immobilisé NET		4 917 101	62,15			4 917 101	
Autres immobilisations corporelles		13 073	0,17			13 073	
218310	MATERIEL INFORMATIQUE	13 396	0,17			13 396	
281831	AMORT.MATERIELS INFORMATIQUES	(323)				(323)	
Immobilisations corporelles en cours		4 034 834	50,99			4 034 834	
231000	IMMOS CORPORELLES EN COURS	3 995 693	50,50			3 995 693	
231100	IMMOS INCORPORELLES EN COURS	39 141	0,49			39 141	
Autres immobilisations financières		869 194	10,99			869 194	
275100	DEPOTS & CAUTIONNEMENTS	231 694	2,93			231 694	
275200	GARANTIE SOLVABILITE	637 500	8,06			637 500	
TOTAL III - Actif Circulant NET		2 995 183	37,85			2 995 183	
Autres créances		425 392	5,38			425 392	
040D	Collectif fournisseurs débiteurs	126 893	1,60			126 893	
409800	FOURNISSEURS AVOIR NON PARVENUS	60 000	0,76			60 000	
445620	TVA DEDUCTIBLE S/IMMOBILISATION	24 127	0,30			24 127	
445660	TVA DEDUCTIBLES SUR ABS	10 288	0,13			10 288	
445663	TVA DED INTRACOMMUNAUTAIRE	1 187	0,02			1 187	
445830	RBST CREDIT DE TVA	202 897	2,56			202 897	
Disponibilités		2 553 126	32,27			2 553 126	
512000	BANQUE MANAGER ONE	420	0,01			420	
512110	SG PRINCIPALE 0680 141	2 552 706	32,26			2 552 706	
Charges constatées d'avance		16 666	0,21			16 666	
486000	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	16 666	0,21			16 666	
TOTAL DU BILAN ACTIF		7 912 284	100,00			7 912 284	

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2019

Capitaux Propres	Capital social ou individuel	22 222	
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...	2 737 850	
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	(844 973)	
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	1 915 099	
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 441	
	Emprunts et dettes financières divers	4 075 093	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 348 751	
	Dettes fiscales et sociales	568 954	
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	1 945	
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	5 997 185	
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	7 912 284	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		(844 972,84)	0,00
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		5 997 185	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		2 441	

Détail du Passif

Etat exprimé en euros		28/08/2018 31/12/2019	16 mois	mois	Variations	%
TOTAL I - Capitaux propres		1 915 099	24,20		1 915 099	
Capital Social ou individuel		22 222	0,28		22 222	
101300	CAPITAL SOUSCRIT-APPELE-VERSE	22 222	0,28		22 222	
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		2 737 850	34,60		2 737 850	
104100	PRIME D'EMISSION	2 737 850	34,60		2 737 850	
Résultat de l'exercice		(844 973)	-10,68		(844 973)	
TOTAL II - Autres fonds propres						
TOTAL III - Total des Provisions						
TOTAL IV - Total des dettes		5 997 185	75,80		5 997 185	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		2 441	0,03		2 441	
512195	RELEVÉ CB	2 441	0,03		2 441	
Emprunts et dettes financières divers		4 075 093	51,50		4 075 093	
455001	BENAC GREGORY	170 250	2,15		170 250	
455002	SOCIETE FINANCIERE SAINT JAMES	650 261	8,22		650 261	
455003	EKITA SOCIETE CIVILE	387 011	4,89		387 011	
455004	K&CO SOCIETE CIVILE	387 011	4,89		387 011	
455005	DUPOUY DAMIEN	775 586	9,80		775 586	
455006	TEPPER JEAN LOUIS	392 411	4,96		392 411	
455007	KLEIJWEGT MARTIJN	100 129	1,27		100 129	
455008	CONTE DANIEL	325 586	4,11		325 586	
455009	MAARTEN SCHOLTEN	100 129	1,27		100 129	
455010	ALLEGRI NI FINANCE	50 500	0,64		50 500	
455011	KRZENTOWSKI FINANCES	370 136	4,68		370 136	
455012	NIEL PARTICIPATIONS SCI	236 482	2,99		236 482	
455013	CONSEV SEV	129 600	1,64		129 600	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 348 751	17,05		1 348 751	
040C	Collectif fournisseurs créditeurs	1 260 907	15,94		1 260 907	
408100	FOURNISSEURS FACT.NON PARVENUES	87 844	1,11		87 844	
Dettes fiscales et sociales		568 954	7,19		568 954	
428200	PROVISION CP BRUTS	4 852	0,06		4 852	
431000	URSSAF	11 051	0,14		11 051	
437020	MUTUELLE	1 506	0,02		1 506	
437310	RETRAITES	4 960	0,06		4 960	
438200	PROVISION CP CHARGES	1 581	0,02		1 581	
438600	ORGANISMES SOCIAUX - CHARGES A PA	437	0,01		437	
442100	PRELEVEMENT A LA SOURCE	1 168	0,01		1 168	
445200	TVA DUE INTRACOMMUNAUTAIRE	96 287	1,22		96 287	
445860	TVA S/ FACTURES NON PARVENUES	9 189	0,12		9 189	
445870	TVA A REGULARISER	437 924	5,53		437 924	
Autres dettes		1 945	0,02		1 945	
467200	NDF GREGORY BENAC	1 945	0,02		1 945	
TOTAL DU BILAN PASSIF		7 912 284	100,00		7 912 284	

COMPTE DE RESULTAT

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2019

		France	Exportation	16 mois	0 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)				
	Montant net du chiffre d'affaires				
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges				
	Autres produits			149	
Total des produits d'exploitation (1)				149	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			759 895	
	Impôts, taxes et versements assimilés			432	
	Salaires et traitements			63 632	
	Charges sociales du personnel			20 837	
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			323	
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			3	
Total des charges d'exploitation (2)				845 122	
RESULTAT D'EXPLOITATION				(844 973)	

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2019

RESULTAT D'EXPLOITATION		(844 973)	
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers		
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières		
RESULTAT FINANCIER			
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		(844 973)	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL			
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES			
TOTAL DES PRODUITS		149	
TOTAL DES CHARGES		845 122	
RESULTAT DE L'EXERCICE		(844 973)	

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) dont produits concernant les entreprises liées

(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros		28/08/2018 31/12/2019	16 mois		mois	Variations	%
Total des produits d'exploitation		149				149	
Ventes de marchandises							
Production vendue Biens							
Production vendue Services + Travaux							
Montant net du chiffre d'affaires							
Autres produits d'exploitation		149				149	
758000	PRODUITS DIVERS GESTION COURAN	149				149	
Total des charges d'exploitation		845 122				845 122	
Autres achats et charges externes		759 895				759 895	
604000	ACHATS ETUDES & PREST. SERVICES	474				474	
606300	ACHATS DE PETIT EQUIPEMENT	1 098				1 098	
606400	ACHATS FOURNITURES ADMINISTRAT	3 879				3 879	
613200	LOCATIONS MULTIBURO	21 727				21 727	
613205	LOCATIONS CPC	39 533				39 533	
613501	LOCATIONS LOGICIEL	158				158	
614005	CHARGES LOCATIVES CPC	42 826				42 826	
615601	MAINTENANCE OTIS	348				348	
615610	INFOGERANCE	1 551				1 551	
615615	PRESTATIONS DE SURVEILLANCE	4 049				4 049	
616300	PRIMES D'ASSURANCE	429				429	
616400	RC MANDATAIRE SOCIAL	2 037				2 037	
621100	PERSONNEL EXTERIEUR A L'ENTREPRISE	3 575				3 575	
622610	HONORAIRES AVOCATS	115 878				115 878	
622620	HONORAIRES DIVERS	414 924				414 924	
622621	HONORAIRES MARKETING & COMMUNI	23 635				23 635	
622623	HONORAIRES COMPTABLES	6 885				6 885	
622625	HONORAIRES CAC	2 348				2 348	
622700	FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX	10 222				10 222	
622800	FRAIS DE FORMATION	6 000				6 000	
623000	PUBLICITE - MARKETING	172				172	
623100	ANNONCES ET INSERTIONS	732				732	
623800	DIVERS (DON)	90				90	
624100	TRANSPORTS SUR ACHATS	9 794				9 794	
625100	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	19 216				19 216	
625200	FRAIS DEPLACEMENTS PRESTATAIRES	17 995				17 995	
625600	MISSIONS & RECEPTIONS	5 315				5 315	
626000	FRAIS POSTAUX	193				193	
626100	FRAIS DE TELECOMMUNICATION	354				354	
627000	FRAIS BANCAIRES	4 458				4 458	
Impôts, taxes et versements assimilés		432				432	
633100	TAXE APPRENTISSAGE	52				52	
633300	TAXE FORMATION CONTINUE	380				380	
Salaires et traitements		63 632				63 632	
641100	SALAIRES APPOINTEMENTS	58 318				58 318	
641200	PROVISION CONGES PAYES BRUTS	4 852				4 852	
641400	INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS	462				462	
Charges sociales du personnel		20 837				20 837	
645100	COTISATIONS URSSAF	15 003				15 003	

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros		28/08/2018 31/12/2019	16 mois		mois	Variations	%
645200	COTISATIONS MUTUELLES		1 091			1 091	
645300	COTISATIONS RETRAITE		3 162			3 162	
645860	PROVISION CONGES PAYES CHARGES		1 581			1 581	
Dotation aux amortissements sur immobilisations			323			323	
681120	DOATATIONS AMORT.IMMOS.CORP.		323			323	
Autres charges de gestion courante			3			3	
658000	CHARGES DIVERSES GESTION COURA		3			3	
Résultat d'exploitation			(844 973)			(844 973)	
Total des produits financiers							
Total des charges financières							
Résultat financier							
Résultat courant avant impôts			(844 973)			(844 973)	
Total des produits exceptionnels							
Total des charges exceptionnelles							
Résultat exceptionnel							
Résultat de l'exercice			(844 973)			(844 973)	

DOSSIER DE GESTION

Chiffres clés de l'entreprise

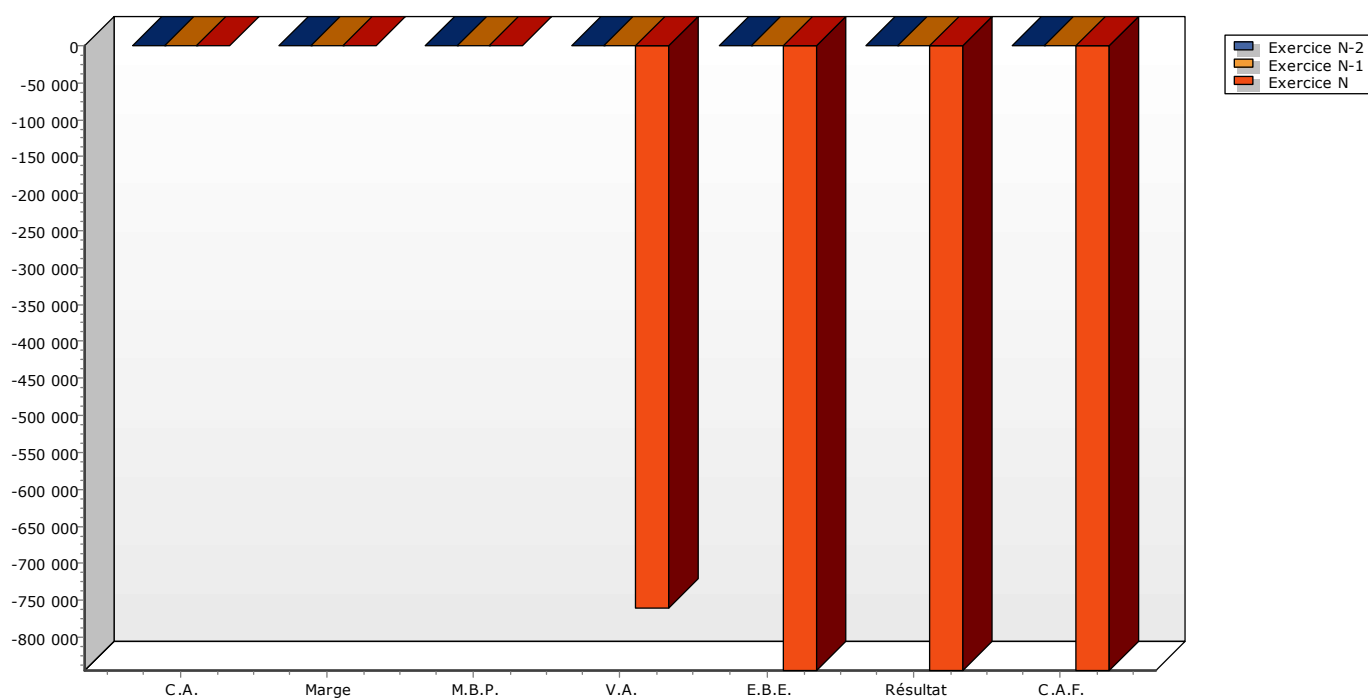
Etat exprimé en euros

31/12/2019

Variation

N/N-1

Nombre de mois	16	0		0
Chiffre d'affaires				
Marge commerciale <i>% sur vente de marchandises</i>				
Marge brute de production <i>% sur production</i>	(474)		(474)	
Valeur ajoutée <i>% sur CA</i>	(759 895)		(759 895)	
Excédent brut d'exploitation <i>% sur CA</i>	(844 796)		(844 796)	
Résultat net comptable <i>% sur CA</i>	(844 973)		(844 973)	
Capacité d'autofinancement	(844 650)		(844 650)	
Besoin en fonds de roulement <i>Nombre de jours de CA</i>	(1 477 593)		(1 477 593)	
Rotations (en jours) - Stock marchandises - Stock produits finis - Crédit fournisseurs - Crédit clients	817,17			



Soldes Intermédiaires de Gestion

Etat exprimé en euros	28/08/2018	16	mois	mois	Ecart	%
	31/12/2019	mois				
CHIFFRE D'AFFAIRES						
Ventes de marchandises						
- Achats de marchandises						
- Variation stocks de marchandises						
MARGE COMMERCIALE (a)						
Production vendue						
+ Variation production stockée						
+ Production immobilisée						
PRODUCTION DE L'EXERCICE						
- Achats stockés approvisionnement						
- Variation des stocks et approvisionnement						
- Achats de sous-traitance directe	474				474	
MARGE BRUTE PRODUCTION (b)	(474)				(474)	
MARGES (Commerciale + Production)	(474)				(474)	
- Achats non stockés (c)	4 977				4 977	
- Autres charges externes (c)	754 444				754 444	
VALEUR AJOUTEE PRODUITE (a+b-c)	(759 895)				(759 895)	
+ Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes sur rémunérations	432				432	
- Autres impôts et taxes						
- Salaires et traitements	63 632				63 632	
- Charges sociales	20 837				20 837	
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	(844 796)				(844 796)	
+ Reprises sur amortissements et provisions						
+ Autres produits d'exploitation	149				149	
+ Transfert de charges d'exploitation						
- Dotations aux amort.,dépréciations et provisions	323				323	
- Autres charges de gestion courante	3				3	
RESULTAT EXPLOITATION	(844 973)				(844 973)	
Bénéfice-perte sur opérations en commun						
+ Produits financiers						
- Charges financières						
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(844 973)				(844 973)	
Produits exceptionnels						
- Charges exceptionnelles						
RESULTAT EXCEPTIONNEL						
- Participation des salariés						
- Impôts sur les bénéfices						
RESULTAT DE L'EXERCICE	(844 973)				(844 973)	

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **7 912 284 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **149 euros** et un total **charges** de **845 122 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **-844 973 euros**.

L'exercice considéré débute le **28/08/2018** et finit le **31/12/2019**.

Il a une durée de **16 mois**.

PREAMBULE

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont décrites ci dessous.

IMMOBILISATIONS

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

STOCKS ET EN-COURS

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

DISPONIBILITES

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Annexe des comptes annuels 31/12/2019

Etat exprimé en euros

COVID-19

1. Information au titre d'un événement post-clôture

La crise sanitaire liée au covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence constituent un événement majeur. L'entreprise a estimé à la date d'arrêt de ses comptes que cette situation relève d'un événement post-clôture sans lien avec une situation existant au 31 décembre 2019. Par conséquent, l'entreprise n'a pas procédé à un ajustement de ses comptes clos au 31 décembre 2019 au titre de cet événement.

2. Information au titre de l'impact du covid-19 sur l'activité de l'entreprise postérieurement à la clôture de l'exercice

Conformément aux dispositions du PCG sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'entreprise constate que cette crise sanitaire a un impact significatif sur son activité.

En raison de la nature de son activité, l'entreprise a dû décaler l'ouverture de son établissement. Cependant, l'entreprise a pu organiser un événement à l'extérieur de son établissement fin février / début mars, ce qui lui a permis de générer un peu de chiffre d'affaires.

A la date d'établissement des comptes de l'entreprise (le 30/06/2020), l'entreprise n'est pas en mesure de chiffrer l'impact de la crise sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat.

L'entreprise a toutefois mis en action un plan de continuation de l'activité en utilisant les mesures suivantes :

- Recours à l'activité partielle pour une grande majorité du personnel

Eu égard à ces mesures, à la date de l'arrêt des comptes (le 30/06/2020), l'entreprise estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2019
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier			13 396			13 396
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours			4 034 834			4 034 834
	Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			4 048 230			4 048 230	
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières			869 194			869 194
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES			869 194			869 194
TOTAL				4 917 424			4 917 424

ANNEXE - Élément 3

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2019
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier		323		323
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		323		323
TOTAL			323		323

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

31/12/2019

1 an au plus

plus d'1 an

CREANCES				
	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	869 194		869 194
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	238 499	238 499	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	186 893	186 893	
	Charges constatées d'avances	16 666	16 666	
	TOTAL DES CREANCES	1 311 252	442 058	869 194
(1)	Prêts accordés en cours d'exercice			
(1)	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

31/12/2019

1 an au plus

1 à 5 ans

plus de 5 ans

DETTES				
	Emprunts obligataires convertibles (1)			
	Autres emprunts obligataires (1)			
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	2 441	2 441	
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)			
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 348 751	1 348 751	
	Personnel et comptes rattachés	4 852	4 852	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	19 535	19 535	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	543 400	543 400	
	Obligations cautionnées			
	Autres impôts, taxes et assimilés	1 168	1 168	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
	Groupe et associés (2)	4 075 093	4 075 093	
	Autres dettes	1 945	1 945	
	Dette représentative de titres empruntés			
	Produits constatés d'avance			
	TOTAL DES DETTES	5 997 185	5 997 185	
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice			
(1)	Emprunts remboursés en cours d'exercice			
(2)	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	1 864 091		

ANNEXE - Elément 6.12

Charges et Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros

31/12/2019

Charges

Produits

Charges et Produits d'EXPLOITATION

16 666

Charges et Produits FINANCIERS

Charges et Produits EXCEPTIONNELS

TOTAL

16 666

Capital social

Etat exprimé en euros

	31/12/2019	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	10 000,00	1,0000	10 000,00
	Emises pendant l'exercice	12 222,00	1,0000	12 222,00
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	22 222,00	1,0000	22 222,00

Effectif moyen

	31/12/2019	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures	5	
	Professions intermédiaires		
	Employés	6	
	Ouvriers		
	TOTAL	11	

LIASSE FISCALE

Direction Générale des Finances Publiques

IMPOT SUR LES SOCIETES

Timbre à date du service

Exercice ouvert le **28082018** et clos le **31122019** Régime simplifié d'imposition ☐ Régime réel normal ☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble de groupe ☐ Si PME innovante ☐ Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B (entreprises de transport maritime) ☐

Adresse du service où doit être déposée cette déclaration : SIE PARIS 16E GEORGE SAND
12 Rue George Sand
75796 PARIS CEDEX 16
Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du siège social si elle est différente du principal établissement :

A IDENTIFICATION

Identification du destinataire : **SAS MARVAL**
130 Avenue de Versailles
75016 PARIS 16E ARRONDISSEMENT
Insp. IFU N° dossier N° Siret **84195919000015**

Préciser éventuellement :
l'ancienne adresse en cas
de changement :

B ACTIVITE

Activités exercées (souligner l'activité principale) :
Club de Jeux

Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires. (Article 223 A à U du CGI)

- Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante
- Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère.

n° SIRET

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf.notice)

1 Résultat fiscal Bénéfice imposable au taux de 33,1/3 % ou au taux de 31 % Bénéfice imposable au taux de 28 % Bénéfice imposable au taux de 15 % Déficit (report de la ligne XO du 2058A ou 372 du 2033B) **844 973**

Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%

2 Plus-values Plus-values à long terme imposables au taux de 15% Plus-values à long terme imposables au taux de 19% Autres plus-values imposables au taux de 19% Plus-values à long terme imposables au taux de 0% Plus-values exonérées art.238 quindecies

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches
(cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2

Entreprises nouvelles art. 44 sexies Jeunes entreprises innovantes Zones franches urbaines Territoire entrepreneur art 44 octies A Pôle de compétitivité Zone de restructuration de la défense art 44 terdecies Autres dispositifs Bassins urbains à dynamiser (BUD) art.44 sexdecies Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) Plus-values exonérées relevant du taux à 15% Sociétés d'investissements immobiliers cotées

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif, art. 244 quater W**D IMPUTATIONS** (cf. la notice de la déclaration 2065) Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66 %).

1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt
Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au relevé de solde d'impôt sur les sociétés ou afférent aux primes de remboursement
2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité. Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé n° 2066

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice) Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %**F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS**

- 1- Si vous êtes l'entreprise tête de groupe soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223 quinquies C-I-1 du CGI)
- 2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :
- 3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2) Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? Si oui, indication du logiciel utilisé

OGA/OMGA Viseur conventionné
Nom, adresse, téléphone :
- Professionnel de l'expertise comptable : AGEC FINANCES 3 Avenue Faidherbe 01.43.60.50.00
I 93310 LE PRE SAINT GERVAIS
- Conseil :
- CGA/OMGA ou viseur conventionné :
N° d'agrément

A PARIS le 30062020

Signature et qualité du déclarant

Grégory BENAC

Président

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

[illegible]

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise **SAS MARVAL**
et Date de clôture de l'exercice **31122019**

J | DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN de 2019, montant total des bases brutes fiscales. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.

Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages

CE CADRE NE CONCERNE QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION MOINS-VALUES A LONG TERME (MVLT) (voir les explications figurant sur la notice)

Taux de 15 %
(art. 219 I a *teret* à *quater* du CGI)

MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice

MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice

MVLT réalisée au cours de l'exercice

MVLT restant à reporter

Désignation de l'entreprise : SAS MARVAL		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 16					
Adresse de l'entreprise : 130 Avenue de Versailles		75016 PARIS 16E ARRONDISSEMENT					
Numéro SIRET * 8 4 1 9 5 9 1 9 0 0 0 0 1 5		Néant ☐ *					
		Exercice N, clos le, 31122019					
		N-1					
		Brut 1					
		Amortissements, provisions 2					
		Net 3					
		Net 4					
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement*	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG			
		Fonds commercial (1)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	13 396	323	13 073
		Immobilisations en cours	AV	AW	4 034 834		4 034 834
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV			
		Créances rattachées à des participations	BB	BC			
		Autres titres immobilisés	BD	BE			
		Prêts	BF	BG			
		Autres immobilisations financières *	BH	BI	869 194		869 194
	TOTAL (II)		BJ	4 917 424	BK	323	4 917 101
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY			
		Autres créances (3)	BZ	CA	425 392		425 392
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE			
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	2 553 126		2 553 126	
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	16 666		16 666	
	TOTAL (III)	CJ	2 995 183	CK		2 995 183	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN					
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	7 912 607	IA	323	7 912 284	
Renvois : (1) Dont droit au bail:		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR		
Clause de réserve de propriété: *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

Désignation de l'entreprise SAS MARVAL			Néant ☐ *		
			Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :22.222.....)		DA	22 222	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB	2 737 850	
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH			
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(844 973)		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	1 915 099		
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
	TOTAL (III)		DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	2 441	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	4 075 093		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	1 348 751	
	Dettes fiscales et sociales		DY	568 954	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
	Autres dettes		EA	1 945	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB		
	TOTAL (IV)		EC	5 997 185	
	Ecarts de conversion passif * (V)		ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)		EE	7 912 284	
RENVIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2)	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
			1D		
			1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	5 997 185	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	2 441		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS MARVAL										Néant ☐ *	
		Exercice N						Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC					
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services *} \end{array} \right.$	FD		FE		FF					
		FG		FH		FI					
		FJ		FK		FL					
	Chiffres d'affaires nets*										
	Production stockée *					FM					
	Production immobilisée *					FN					
	Subventions d'exploitation					FO					
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP					
	Autres produits (1) (11)					FQ	149				
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	149				
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS					
	Variation de stock (marchandises) *					FT					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV					
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	759 895				
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	432				
	Salaires et traitements *					FY	63 632				
	Charges sociales (10)					FZ	20 837				
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements *} \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$					GA	323			
							GB				
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC				
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD				
	Autres charges (12)					GE	3				
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	845 122			
	1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	(844 973)			
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH					
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI					
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ					
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK					
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL					
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM					
	Différences positives de change					GN					
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO					
	Total des produits financiers (V)					GP					
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ					
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR					
	Différences négatives de change					GS					
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT					
Total des charges financières (VI)						GU					
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV					
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(844 973)				

Désignation de l'entreprise SAS MARVAL				Néant ☐ *			
				Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH			
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	149		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	845 122		
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)				HN	(844 973)		
RENVois	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2)	Dont	{ produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		HY IG		
	(3)	Dont	{ - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier		HP HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			1H		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			1J		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			1K		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX		
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1		
	(10)	Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5			A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
	(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6		obligatoires A9			
		dont cotisations facultatives Madelin A7	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8				
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N	
						Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N		
					Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise SAS MARVAL										Néant ☐ *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
						1		2		3	
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD		KE		KF		
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements * et aménagements des constructions	[Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				KS		KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV		KW		KX		
		Matériel de transport *			KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB		LC		LD	13 396	
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ	4 034 834	
	Avances et acomptes				LK		LL		LM		
	TOTAL III				LN		LO		LP	4 048 230	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
Autres participations				8U		8V		8W			
Autres titres immobilisés				1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières				1T		1U		1V	869 194		
TOTAL IV				LQ		LR		LS	869 194		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)					ØG		ØH		ØJ	4 917 424	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
				par virement de poste à poste		3		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
				1		2		4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV		LW		1X		
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM		MN		MO		
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR		
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier	IW		MS		MT	13 396	MU		
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA	4 034 834	NB		
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III		IY		NG		NH	4 048 230	NI		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
Autres participations		IØ		ØX		ØY		ØZ			
Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	869 194	2G			
TOTAL IV		I3		NJ		NK	869 194	2H			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			I4		ØK		ØL	4 917 424	ØM		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS MARVAL												Néant ☐ *			
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES				Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice					
Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CY		EL		EM		EN					
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II				PE		PF		PG		PH					
Terrains				PI		PJ		PK		PL					
Constructions	Sur sol propre			PM		PN		PO		PQ					
	Sur sol d'autrui			PR		PS		PT		PU					
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions			PV		PW		PX		PY					
Installations techniques, matériel et outillage industriels				PZ		QA		QB		QC					
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers			QD		QE		QF		QG					
	Matériel de transport			QH		QI		QJ		QK					
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier			QL		QM	323	QN		QO	323				
	Emballages récupérables et divers			QP		QR		QS		QT					
TOTAL III				QU		QV	323	QW		QX	323				
TOTAL GENERAL (I + II + III)				ØN		ØP	323	ØQ		ØR	323				
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES													
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
Inst. techniques mat. et outillage	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL					NM					NO			
Total général (I + II + III + IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW				Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY				Total général non ventilé (NW - NY)		NZ	
CADRE C															
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *				Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice					
Frais d'émission d'emprunt à étaler								Z9				Z8			
Primes de remboursement des obligations								SP				SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : **SAS MARVAL**Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		9U	9V	9W	9X
		Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		UE	UF		
		UG	UH		
		UJ	UK		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

Désignation de l'entreprise : SAS MARVAL										Néant ☐ *			
CADRE A			ETAT DES CREANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières			UT	869 194	UV		UW		869 194			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA									
	Autres créances clients			UX									
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieure- ment constituée * UO)			ZI									
	Personnel et comptes rattachés			UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM									
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	238 499		238 499						
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN									
		Divers		VP									
	Groupe et associés (2)			VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	186 893		186 893						
	Charges constatées d'avance			VS	16 666		16 666						
	TOTAUX			VT	1 311 252	VU	442 058	VV	869 194				
RENOIS	(1)	Montant	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD									
		des	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE									
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF									
CADRE B			ETAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y										
Autres emprunts obligataires (1)			7Z										
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	2 441		2 441							
	à plus d' 1 an à l'origine		VH										
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A										
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	1 348 751		1 348 751							
Personnel et comptes rattachés			8C	4 852		4 852							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	19 535		19 535							
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E										
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	543 400		543 400							
	Obligations cautionnées		VX										
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	1 168		1 168							
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J										
Groupe et associés (2)			VI	4 075 093		4 075 093							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	1 945		1 945							
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *			ZZ										
Produits constatés d'avance			8L										
TOTAUX			VY	5 997 185	VZ	5 997 185							
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL	1 864 091					
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.									

Désignation de l'entreprise : SAS MARVAL										Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 31122019	
I. REINTEGRATIONS										BENEFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WA	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)										WB		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)			WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			WE	XE				
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)			WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)			WG					
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)			RB					
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)			WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)			XX	XW				
	Amendes et pénalités			WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *			XZ					
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*										XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)										I7		
	Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE			WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI			L7	K7		
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %										I8	
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *										ZN			
{ - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions										WN			
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)										WO			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*										XR			
Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)			SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)			SW	WQ					
Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art.209C)			SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro			M8	Y1					
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y3			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										WR			
										TOTAL I			
II . DEDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *										WT			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B , cadre III)										WU			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs										WV		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %										WH		
	Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *										WP		
	Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation)										WW		
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)										XB		
	Deduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer * .										I6		
	Majoration d'amortissement *										WZ		
	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)										K9	L2	
	Entreprises nouvelles 44 sexies										L5	PA	
	Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)										L6	K3	
Zone franche urbaine-TE (art. 44 octies et octies A)										ØV	1F		
Zone de reconstruction de la défense (44 terdecies)										XC	PB		
Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)										PC	PB		
Zone de développement prioritaire (art.44 septdecies)										PP	PC		
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)										XS			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)										X9	YH		
Dont déduction excep-tionnelle simulateur de conduite										YH	ZI		
Créance dégelée par le report en arrière de déficit										ZI			
Déd. dédu. exc. (art 39 decies A)										YA	Dt dédu. exc. (art 39 decies B)		
Dt dédu. exc. (art 39 decies B)										YB	Dt dédu. exc. (art 39 decies C)		
Dt dédu. exc. (art 39 decies C)										YC	Dt dédu. exc. (art 39 decies D)		
Dt dédu. exc. (art 39 decies D)										YD			
Deductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y2			
III . RESULTAT FISCAL										TOTAL II			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)										XI			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*										ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*										XL			
RESULTAT FISCAL BENEFICE (ligne XN) ou DEFICIT reportable en avant (ligne XO)										XN			
										0			
										XO			

Désignation de l'entreprise SAS MARVAL		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DEFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)		K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)		K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)		YJ	844 973
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	844 973
II. INDEMNITES POUR CONGES A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I. 1e bis A1. 1er du CGI, dotations de l'exercice		ZT	6 433
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT			
(à détailler sur feuillet séparé)			
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I. 1e bis A1. 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :		YN	YO
		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSEQUENCE DE LA METHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise : SAS MARVAL										Néant ☐ *			
ORIGINES (1)	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS (1)	Affectations aux réserves - Réserve légale - Autres réserves	ZB							
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD				ZD							
	Prélèvements sur les réserves	ØE				ZE							
						ZF							
	TOTAL I	ØF				TOTAL II	ZH						
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7				YQ								
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR								
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS								
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance				YT	474							
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8 61 418)				XQ	104 244							
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU	3 575							
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	579 892							
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV								
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES)				ST	71 710							
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	759 895							
	IMPOTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW							
		- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS)				9Z	432						
		Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	432						
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée				YY								
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	32 353							
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2019) *				ØB	58 318							
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				ØS								
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK		%						
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP				- Filiales et participations (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann.III au CGI) Si oui cocher 1 Sinon 0 ZR								
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG								
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				RH								
	REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA		Plus-values à 15%	JK	Plus-values à 0%		JL					
		Plus-values à 19%	JM	Imputations		JC							
Groupe : résultat d'ensemble. JD		Plus-values à 15%	JN	Plus-values à 0%		JO							
		Plus-values à 19%	JP	Imputations		JF							
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH		N° SIRET de la société mère du groupe JJ											

(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration.

Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : **SAS MARVAL**Néant ☐ ***A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées ***

Prix de vente ⑦			Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-value taxables à 19% (1) ⑪
					19%	15% ou 12,80%	0%	
I - Immobilisations *	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+					
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+					
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+					
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+					
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
	CADRE A : plus ou moins value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))							
CADRE B : plus ou moins value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))		(A)	(B) (Ventilation par taux)			(C)		
CADRE C : autres plus-values taxables à 19% (11)								

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : **SAS MARVAL**Néant ☐*

A ELEMENTS ASSUJETTIS AU REGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N - 1			
		N - 2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N - 1			
		N - 2			
		N - 3			
		N - 4			
		N - 5			
		N - 6			
		N - 7			
		N - 8			
		N - 9			
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES REINTEGREES DANS LES RESULTATS DES SOCIETES BENEFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

7

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

7

Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : **SAS MARVAL**Néant ☐ *

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu.

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,80 % ②.

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art.219 I a sexies-0 bis du CGI) ①*.

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ①*.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12,80 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ③	Solde des moins-values à 12,80 % ④
Moins-values nettes N			
N - 1			
N - 2			
Moins-values nettes à N - 3 long terme			
subies au N - 4			
cours des N - 5			
dix exercices N - 6			
antérieurs N - 7			
(montants N - 8			
restant à N - 9			
déduire à la N - 10			
clôture du dernier exercice)			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES *

Origine ①	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col. ⑦= ②+ ③+ ④ - ⑤ - ⑥ ⑦
	A 19 %, 16,5% (1) ou à 15 % ②	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 du CGI) ③	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 bis du CGI) ④	A 15 % Ou A 16,5 % ⁽¹⁾ ⑤		
Moins-values nettes N						
N - 1						
N - 2						
Moins-values nettes à long terme N - 3						
subies au N - 4						
cours des N - 5						
dix exercices N - 6						
antérieurs N - 7						
(montants N - 8						
restant à N - 9						
déduire à la N - 10						
clôture du dernier exercice)						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

RESERVE SPECIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS MARVAL					Néant ☐ *	
I	SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N					
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (ligne 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (ligne 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II	RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du CGI)					
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS MARVAL		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 28082018		et clos le : 31122019	
Durée en nombre de mois		16	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel	YP	11	
dont apprentis	YF		
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT		
TOTAL 1	OX		
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	149	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM	149	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	ON	5 451	
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	693 026	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	3	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ	698 479	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	(698 331)
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		SA	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX		
Effectifs au sens de la CVAE	EY		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX		
Période de référence	GY	GZ	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	HR		

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

1/1 (1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2019

N° SIRET 84195919000015

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS MARVAL

ADRESSE (voie) 130 Avenue de Versailles

CODE POSTAL 75016

VILLE

PARIS 16E ARRONDISSEMENT

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	6	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	11 999
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	7	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	10 223

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique **SAS** Dénomination **ALLEGRINI FINANCE**
 N° SIREN (si société établie en France) **838548055** % de détention **27,98** Nb de parts ou actions **6 217**
 Adresse : N° **57** Voie **Rue Pierre Charon**
 Code postal **75008** Commune **PARIS 8E ARRONDISSEMENT** Pays **FRANCE**

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) **M** Nom patronymique **BENAC** Prénom(s) **Grégory**
 Nom marital % de détention **21,98** Nb de parts ou actions **4 884**
 Naissance : Date **01061978** N° département **75** Commune **PARIS** Pays **FRANCE**
 Adresse : N° **130** Voie **Avenue de Versailles**
 Code postal **75016** Commune **PARIS 16E ARRONDISSEMENT** Pays **FRANCE**

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/1 (1)

Néant ☒*

EXERCICE CLOS LE 3|1|1|2|2|0|1|9|

N° SIRET 8|4|1|9|5|9|1|9|0|0|0|0|1|5|

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS MARVAL

ADRESSE (voie) 130 Avenue de Versailles

CODE POSTAL 75016 VILLE PARIS 16E ARRONDISSEMENT

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires.
haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en
case.

MARVAL
Société par actions simplifiée
au capital social de 27.706 euros
Siege social : 62 rue Pierre Charon – 75008 Paris
841 959 190 R.C.S. Paris

(la "**Société**")

EXTRAIT DES RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE EN DATE DU 1^{ER} DECEMBRE 2020

Extrait :

- Approbation du rapport de gestion du Président (*1^{ère} décision*) ;
- Approbation du rapport du commissaire aux comptes (*2^e décision*) ;
- Approbation des comptes annuels et opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ; quitus au Président, au Directeur Général et au Directeur Général Délégué (*3^e décision*) ;
- Approbation des charges non déductibles (*4^e décision*) ;
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019 (*5^e décision*) ;
- Approbation du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées (*6^e décision*) ;
- (...)
- Nomination de Monsieur Pascal Rolin en qualité de Directeur Général Délégué (*8^e décision*) ;
- Nomination de Monsieur Julien Biagué en qualité de Directeur Général Délégué (*9^e décision*) ;
- Nomination de Monsieur Pascal Rolin en qualité de Directeur Responsable (*10^e décision*) ;
- (...)

* *

*

PREMIERE RESOLUTION
(*Approbation du rapport de gestion du Président*)

Après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président, les Associés **approuvent** le rapport de gestion du Président et le rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice 2019.

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix.

DEUXIEME RESOLUTION

(Approbation du rapport du commissaire aux comptes)

Après avoir pris connaissance du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice 2019, les Associés **approuvent** le rapport de gestion du Président et le rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice 2019.

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix.

TROISIEME RESOLUTION

(Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ; quitus au Président, au Directeur Général et au Directeur Général Délégué)

Les Associés,

après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice 2019,

approuvent les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 tels qu'ils ont été présentés, lesdits comptes se soldant par une perte d'un montant de (844.973) euros,

approuvent également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport, et

donnent, en conséquence, au Président quitus entier, définitif et sans réserve de l'exécution de son mandat.

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix.

QUATRIEME RESOLUTION

(Approbation des charges non déductibles)

Les Associés,

prennent acte, conformément aux dispositions de l'article 223 *quinquies* et 39-5 du Code général des impôts, que la Société n'a supporté, au titre de l'article 39-4 du Code général des impôts, aucune charge correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement.

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix.

CINQUIEME RESOLUTION

(Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019)

Les Associés,

après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice 2019, et après avoir constaté que les comptes font apparaître une perte d'un montant de (844.973) euros,

décident d'affecter ladite perte au compte "report à nouveau" s'élevant désormais à la somme de (844.973) euros,

constatent, conformément aux dispositions légales, qu'au cours des trois derniers exercices, la Société n'a procédé à aucune distribution de dividendes.

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix.

SIXIEME RESOLUTION

(Approbation du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées)

Les Associés,

connaissance prise du rapport de gestion du Président et du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées établi conformément aux dispositions de l'article L.227-10 du Code de commerce,

approuvent, sans réserve et dans son ensemble, le rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées, établi conformément aux dispositions de l'article L.227-10 du Code de commerce.

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix.

(...)

HUITIEME RESOLUTION

(Nomination de Monsieur Pascal Rolin en qualité de Directeur Général Délégué)

Conformément à l'article 17 des statuts de la Société, les Associés **nomment** :

Monsieur Pascal Rolin, né le 14 avril 1972 à Valence, de nationalité française, résidant au 24, avenue du Général Leclerc – 92260 Fontenay aux roses ;

en qualité de Directeur Général Délégué de la Société pour une durée indéterminée à compter de la date de démission effective de Monsieur Jean-Louis Arniaud.

Les Associés **constatent** que Monsieur Pascal Rolin, préalablement pressentie, a fait savoir à l'avance qu'il acceptait le mandat de Directeur Général Délégué qui lui est confié, et précisé qu'il satisfaisait à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice dudit mandat,

Les Associés **décident** également que les fonctions de Monsieur Pascal Rolin au titre de ses fonctions de Directeur Général Délégué ne seront pas rémunérées.

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix.

NEUVIEME RESOLUTION

(Nomination de Monsieur Julien Biagué en qualité de Directeur Général Délégué)

Conformément à l'article 17 des statuts de la Société, et sous réserve de l'adoption de la résolution n°7 *(Nomination de Monsieur Pascal Rolin en qualité de Directeur Général Délégué)*, les Associés **nomment** :

Monsieur Julien Biagué, né le 18 juillet 1979 à Paris (14e) de nationalité française, résidant au 7 Rue Pierre Villey 75007 Paris ;

en qualité de Directeur Général Délégué de la Société pour une durée indéterminée à compter de la date de démission effective de Monsieur Jean-Louis Arniaud.

Les Associés **constatent** que Monsieur Julien Biagué, préalablement pressentie, a fait savoir à l'avance qu'il acceptait le mandat de Directeur Général Délégué qui lui est confié, et précisé qu'il satisfaisait à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice dudit mandat,

Les Associés **décident** également que les fonctions de Monsieur Julien Biague au titre de ses fonctions de Directeur Général Délégué ne seront pas rémunérées.

Cette décision est adoptée à la majorité des voix.

DIXIEME RESOLUTION

(Nomination de Monsieur Pascal Rolin en qualité de Directeur Responsable)

Sous réserve de l'adoption de la résolution n°7 (*Nomination de Monsieur Pascal Rolin en qualité de Directeur Général Délégué*), les Associés **nomment** :

Monsieur Pascal Rolin, né le 14 avril 1972 à Valence, de nationalité française, résidant au 24, avenue du Général Leclerc – 92260 Fontenay aux roses ;

en qualité de Directeur Responsable de la Société pour une durée indéterminée à compter de la date de démission effective de Monsieur Jean-Louis Arniaud.

Les Associés **constatent** que Monsieur Pascal Rolin, préalablement pressentie, a fait savoir à l'avance qu'il acceptait le mandat de Directeur Responsable qui lui est confié, et précisé qu'il satisfaisait à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice dudit mandat,

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix.

* *

*

Extrait certifié conforme par le Président.



Le Président
Monsieur Gregory Benac

A thick red vertical bar is positioned to the left of the text.

MARVAL

**SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL SOCIAL DE 22 222 €**

**62, RUE PIERRE CHARON
75008 PARIS**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE RELATIF A L'EXERCICE DE 16 MOIS
CLOS LE 31 DECEMBRE 2019**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE RELATIF A L'EXERCICE DE 16 MOIS
CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Aux associés,

1. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **Marval** relatifs à l'exercice relatif à l'exercice de 16 mois clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le président le 8 octobre 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 28 août 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

Le paragraphe de l'annexe intitulé « Immobilisations en cours » exposant les modalités de suivi et de comptabilisation des immobilisations en cours à la clôture.

Le paragraphe de l'annexe intitulé « Dette fiscale », exposant les modalités de régularisation de la taxe sur la valeur ajoutée.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous nous sommes assurés du caractère approprié des méthodes retenues et de leurs correctes applications.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

5. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

6. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 9 octobre 2020

Le commissaire aux comptes

BM&A



Eric Seyvos

Membres de la Compagnie Régionale de Paris

BILAN

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2019			Net
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	
Capital souscrit non appelé (1)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	13 396	323	13 073	
	Immobilisations en cours	4 034 834		4 034 834	
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
COMPTES DE REGULARISATION	Autres immobilisations financières	869 194		869 194	
	TOTAL (II)	4 917 424	323	4 917 101	
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
COMPTES DE REGULARISATION	Créances clients et comptes rattachés				
	Autres créances	425 392		425 392	
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	2 553 126		2 553 126	
	Charges constatées d'avance	16 666		16 666	
	TOTAL (III)	2 995 183		2 995 183	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		7 912 607	323	7 912 284	

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2019

Capitaux Propres	Capital social ou individuel	22 222	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	2 737 850	
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	(844 973)	
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	1 915 099	
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 441	
	Emprunts et dettes financières divers	4 075 093	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 348 751	
	Dettes fiscales et sociales	568 954	
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	1 945	
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	5 997 185	
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	7 912 284	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		(844 972,84)	0,00
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		5 997 185	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		2 441	

COMPTE DE RESULTAT

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2019

		France	Exportation	16 mois	0 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)				
	Montant net du chiffre d'affaires				
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
CHARGES D'EXPLOITATION	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges				
	Autres produits			149	
	Total des produits d'exploitation (1)			149	
	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres achats et charges externes			759 895	
	Impôts, taxes et versements assimilés			432	
	Salaires et traitements			63 632	
	Charges sociales du personnel			20 837	
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			323	
CHARGES D'EXPLOITATION	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			3	
	Total des charges d'exploitation (2)			845 122	
RESULTAT D'EXPLOITATION				(844 973)	

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2019

RESULTAT D'EXPLOITATION		(844 973)	
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers			
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières		
RESULTAT FINANCIER			
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		(844 973)	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL			
PARTICIPATION DES SALARIES			
IMPOTS SUR LES BENEFICES			
TOTAL DES PRODUITS		149	
TOTAL DES CHARGES		845 122	
RESULTAT DE L'EXERCICE		(844 973)	

- (1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
 (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
 (3) dont produits concernant les entreprises liées
 (4) dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **7 912 284** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **149** euros et un total **charges** de **845 122** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-844 973** euros.

L'exercice considéré débute le **28/08/2018** et finit le **31/12/2019**.

Il a une durée de **16** mois.

PREAMBULE

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont décrites ci dessous.

IMMOBILISATIONS

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

STOCKS ET EN-COURS

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

DISPONIBILITES

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

IMMOBILISATIONS EN COURS

A la date de clôture, les travaux afférents aux installations & agencements du club ne sont pas en état d'utilisation et sont donc maintenus en « immobilisations en cours ». L'activation de ces immobilisations sera effectuée au cours de l'année 2020.

DETTE FISCALE

A la date de clôture une dette fiscale d'un montant de 437.924,12 € correspondant à une TVA à régulariser est inscrite au passif des comptes annuels. Cette TVA à reverser fait suite à la validation du calcul d'une clé de répartition d'assujettissement à la TVA au moment de la clôture des comptes. Cette somme sera régularisée au cours de l'exercice suivant.

Annexe des comptes annuels 31/12/2019

Etat exprimé en euros

COVID-19

1. Information au titre d'un événement post-clôture

La crise sanitaire liée au covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence constituent un événement majeur. L'entreprise a estimé à la date d'arrêt de ses comptes que cette situation relève d'un événement post-clôture sans lien avec une situation existant au 31 décembre 2019. Par conséquent, l'entreprise n'a pas procédé à un ajustement de ses comptes clos au 31 décembre 2019 au titre de cet événement.

2. Information au titre de l'impact du covid-19 sur l'activité de l'entreprise postérieurement à la clôture de l'exercice

Conformément aux dispositions du PCG sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'entreprise constate que cette crise sanitaire a un impact significatif sur son activité.

En raison de la nature de son activité, l'entreprise a dû décaler l'ouverture de son établissement. Cependant, l'entreprise a pu organiser un événement à l'extérieur de son établissement fin février / début mars, ce qui lui a permis de générer un peu de chiffre d'affaires.

A la date d'établissement des comptes de l'entreprise (le 30/06/2020), l'entreprise n'est pas en mesure de chiffrer l'impact de la crise sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat.

L'entreprise a toutefois mis en action un plan de continuation de l'activité en utilisant les mesures suivantes :

- Recours à l'activité partielle pour une grande majorité du personnel

Eu égard à ces mesures, à la date de l'arrêt des comptes (le 30/06/2020), l'entreprise estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2019
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier			13 396			13 396
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours			4 034 834			4 034 834
Avances et acomptes							
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			4 048 230			4 048 230
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières			869 194			869 194
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES			869 194			869 194
TOTAL				4 917 424			4 917 424

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2019
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier		323		323
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		323		323
TOTAL			323		323

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2019	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	869 194		869 194
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	238 499	238 499	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	186 893	186 893	
	Charges constatées d'avances	16 666	16 666	
TOTAL DES CREANCES		1 311 252	442 058	869 194
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2019	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	2 441	2 441		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 348 751	1 348 751		
	Personnel et comptes rattachés	4 852	4 852		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	19 535	19 535		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	543 400	543 400		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	1 168	1 168		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	4 075 093	4 075 093		
	Autres dettes	1 945	1 945		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		5 997 185	5 997 185		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		1 864 091			

ANNEXE - Elément 6.12

Charges et Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros

31/12/2019

Charges

Produits

Charges et Produits d'EXPLOITATION

16 666

Charges et Produits FINANCIERS

Charges et Produits EXCEPTIONNELS

TOTAL

16 666

Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2019	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		10 000,00	1,0000	10 000,00
	Emises pendant l'exercice		12 222,00	1,0000	12 222,00
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		22 222,00	1,0000	22 222,00

Effectif moyen

		31/12/2019	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		5	
	Professions intermédiaires			
	Employés		6	
	Ouvriers			
	TOTAL		11	

